

DOSSIER D'INSCRIPTION

REVALIDATION DU CERTIFICAT RESTREINT OPERATEUR SMDSM

Date début :

Date de fin :

STAGIAIRE

Qualité : (M, Mme) :

Nom usuel :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de Naissance : Département.....

Nationalité :

Permis de séjour / Expire le :

Adresse :

Code Postal : |_|_|_|_|_|_|

Commune :

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Email :

Statut à l'entrée en formation : Salarié Demandeur d'emploi Chef d'entreprise

INSCRIT MARITIME (si titulaire d'un fascicule)

Numéro de marin :

Quartier :

FINANCEMENT

Employeur

Nom :

Coordonnées postales :

Email :

France Travail

Identifiant :

Département :

Mon Compte Formation (CPF)

Personnel (virement bancaire)

REVALIDATION du CERTIFICAT RESTREINT D'OPERATEUR - SMDSM

Lieu :

LPM Jacques Cassard

Références réglementaires :

Section A-IV/2 : Prescriptions minimales obligatoires pour la délivrance des certificats d'opérateur des radiocommunications dans le cadre du Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM).
Tableau A-IV/2-1

RNCP : RS5926

Secteurs d'activités :

Le Certificat Restreint d'Opérateur SMDSM permet à son titulaire d'utiliser les équipements des stations radioélectriques des navires utilisant les fréquences et techniques du Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer (SMDSM).

Ce certificat est valable en zone A1 (en France : 20 milles de la côte – c'est à dire pour une navigation à portée des stations côtières fonctionnant en ondes métriques : la VHF) et sur tous les types de navires.).

Objectifs de la formation (prérogatives du brevet) :

- Utiliser les moyens de communications en utilisant les appareils du système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM) en cas

d'alerte, de consultations médicales par radio, pour les communications maritimes, etc. ;

- Assurer les services radioélectriques en cas d'urgence (abandon du navire, incendie à bord, panne partielle ou totale des installations radioélectriques) ;
- Savoir communiquer en anglais.

Conditions d'admission à l'entrée de formation :

Etre âgé d'au moins 18 ans,
Etre titulaire du Certificat Restreint d'Opérateur,
Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des gens de la mer.

Conditions d'obtention du certificat :

Passer avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du certificat,
Avoir ses certificats et titres à jour.

Suite de parcours :

Certificat valable 5 ans.

Pour pouvoir continuer à exercer à bord d'un navire les compétences associées au CRO, son titulaire doit le recycler dans les conditions fixées dans l'arrêté du 24 juillet 2013 relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime.

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

La formation se déroulera sur simulateur Transas/Wartsila avec une alternance de cours pratiques et d'apports théoriques.

Un document de travail préparatoire à la formation est remis à chaque stagiaire lors de son inscription.

Coût de la formation :

- Parcours complet : 255,00€

Programme de la formation :

Intitulé	Volume
Rappel des principes de base du SMDSM (théorie et pratique) :	4
<ul style="list-style-type: none"> - Fonctions fondamentales - Zones océaniques - Identification des stations - Appel sélectif numérique - Organisation des opérations S.A.R. - Moyens utilisés par tous les services SMDSM - Matériel obligatoire en zone A1 - Entretien du matériel SMDSM - Alimentation des appareils SMDSM - Techniques et fréquences d'émission - Balises de détresse R.L.S - Transpondeur Radar SART - VHF portable - Différentes catégories de communication dans le service mobile maritime - Renseignements sur la sécurité maritime - Service NAVTEX - Certificats du personnel - Documentations de bord, licences, visites et journal radioélectrique - Comptabilité - Anglais OMI dans le cadre du CRO - Procédures radio et mise en application à l'aide d'un simulateur (détresse, urgence, sécurité, relais...) 	
Tests de compétence :	1
<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des connaissances - Simulation des procédures 	
TOTAL	5

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr